



Société Centrale Canine

pour l'amélioration des races de chiens en France

Fédération Nationale
agrée par le ministère
de l'Agriculture

155, avenue Jean-Jaurès - 93535 Aubervilliers cedex

Tél. 0033 (0)1 49 37 54 00 - Fax 0033 (0)1 49 37 01 20

Reconnue d'utilité publique

Fax Lof 0033 (0)1 49 37 55 99 - Web. www.scc.asso.fr

N/Réf. : DS/SMI – Circ. D

Aubervilliers, le 19 octobre 2009

A L'ATTENTION :

➤ Pour information :

- des Présidents des Sociétés Canines Territoriales
- des Présidents de Commission d'Utilisation Régionale
- des Conseillers Techniques régionaux de la C.N.E.A.C.
- des Clubs d'Education Canine et d'Utilisation

PRESENTATION DU MOFAA

Le Module de Formation à l'Attestation d'Aptitude, mis en place en collaboration entre la SCC et le SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral), a pour but de former et préparer les Moniteurs et Entraîneurs CUNCBG et CNEAC à la gestion de la journée de formation destinée aux propriétaires des chiens catégorisés. Il faut rappeler que ces Moniteurs SCC peuvent déjà, compte tenu de leurs titres, être immédiatement habilités par leurs Préfectures pour pratiquer cette journée de formation réglementaire et, à ce propos, toutes les informations nécessaires seront communiquées très prochainement aux SCR, CUR, CUT et CTR.

Le MOFAA est un stage de perfectionnement qui, compte tenu de ses objectifs et de ses intervenants, va donner aux participants des éléments indispensables sur le comportement des chiens aussi bien que sur les nouvelles dispositions qui émanent de la loi de 2008 et des décrets d'application de 2009.

- Le MOFAA est organisé par les Sociétés Canines régionales, comme les stages CUNCBG et CNEAC existants. Ils seront pilotés par les CUR ou les CEACR.
- Deux formateurs interviendront : Un formateur SNVEL et un formateur pour la SCC, qui feront partie des listes établies et validées par ces deux organismes.
- Les organisateurs mettent à disposition les locaux, le matériel audio-visuel nécessaire, et gèrent les repas. Ils prévoient également l'hébergement des formateurs (soirée étape par exemple).
- Le coût prévisionnel du stage est de 50€ par participant (repas compris) + environ de 15 à 20€ pour les frais administratifs et le référentiel « papier » fourni.
- Le montant des inscriptions sera versé à la Société Canine Régionale.
- Les frais de déplacement des intervenants, les autres indemnités, leur hébergement et les repas « hors stage » seront pris en charge par le SNVEL et la SCC. Les repas pris durant le stage sont à la charge des organisateurs.
- Un calendrier National des MOFAA sera établi conjointement par les deux Commissions Nationales et transmis dans les meilleurs délais au SNVEL.
- Projet : 40 stages par an dont 6 dans les DOM/TOM.
- Veiller à une bonne répartition géographique des stages.

Programme du MOFAA :

- Samedi matin : Aspects positifs de la loi – Devoirs du maître – Aspects réglementaires.
- Samedi après midi : Développement – Relation – Apprentissages.
- Dimanche matin : Chiens fous – Chiens malades – Troubles relationnels – Agressions apprises – Risque et danger – Agressivité et méchanceté – Prévention des agressions.
- Dimanche après midi : Organisation pratique de la journée de formation – Gestion des crises.

N.B. : Note rédigée en collaboration avec Messieurs Jean-Paul PETITDIDIER, Président de la CNEAC et Daniel SCHWARTZ, Président de la CUN-CBG.